

FORMATION CAP MÉTIERS DE LA MODE VÊTEMENT FLOU – Blocs de compétence 1 et 2 Cursus encadré Programme détaillé

Document mis à jour le 21/05/2026

INTRODUCTION

La technique du « flou », qui se distingue de celle du « tailleur », désigne les méthodes de construction et de réalisation de vêtements souples et déstructurés. Cette catégorie regroupe les produits de type robes, jupes et ensembles, chemises et chemisiers, layette et vêtements d'enfant, vêtements d'intérieur, et tous vêtements réalisés dans une étoffe fine et souple.

ÉPREUVES PRÉPARÉES

Notre formation prépare aux épreuves EP1 et EP2 du CAP Métiers de la Mode Vêtement Flou, correspondant aux blocs 1 et 2 (RNCP37245BC01 et RNCP37245BC02) de la certification inscrite au RNCP37245.

EP1 : Analyse et exploitation de données esthétiques et techniques – Coefficient 4 – 3 heures – Épreuve écrite

EP2 : Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement – Coefficient 10 – 16 heures – Épreuve pratique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le titulaire du CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou exerce dans des emplois d'opérateurs dont les activités principales sont liées à la réalisation de vêtements. Il participe au décodage des données techniques relatives à un vêtement à réaliser, à la préparation et à la mise en œuvre sur un ou plusieurs postes de fabrication (organisation du poste de piquage et / ou de finition...) à partir de consignes opératoires et au contrôle des résultats obtenus,

Par ailleurs, il fabrique tout ou partie d'un vêtement et vérifie la qualité de la réalisation à tous les stades de la fabrication.

Il peut intervenir en maintenance de premier niveau sur le matériel qu'il utilise. Il est capable de rendre compte de son travail et de renseigner des documents de suivi.

Les compétences attestées sont :

Analyse d'exploitation de données esthétiques et techniques :

- Lire, décoder, sélectionner et classer les informations
- Participer à la construction des éléments du modèle
- Effectuer les opérations de préparation de la coupe

Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement :

- Régler, mettre en œuvre et maintenir en état les matériels
- Appliquer une organisation au poste de travail
- Effectuer les opérations de coupe et d'entoilage
- Effectuer les opérations de préparation à l'essayage
- Réaliser les opérations d'assemblage, de montage, de finition et de repassage

- Contrôler la qualité à tous les stades de fabrication
- Transmettre des informations
- S'intégrer dans une équipe

PUBLIC

Tout public répondant aux pré-requis ci-dessous

PRÉREQUIS

La fiche RNCP de la certification CAP - Métiers de la mode vêtement flou précise qu'aucun pré-requis n'est attendu pour le passage de cette certification.

Nous nous assurerons donc simplement que vous avez déjà réalisé quelques travaux de couture simples à l'aide d'un patron et d'une machine à coudre afin de vérifier votre appétence pour la discipline.

Le niveau sera apprécié au travers des photographies des projets cousus réalisés par l'élève et transmises lors du questionnaire de candidature. Notre équipe administrative et pédagogique orientera l'élève vers le cursus le plus adapté selon le dossier de l'élève.

Pré-requis matériels communs à tous les cursus :

- S'engager à se présenter à l'examen
- Être à l'aise avec les principes de formation à distance
- Avoir une machine à coudre et une surjeteuse
- Avoir une connexion internet suffisante pour lire des vidéos HD
- Disposer d'un moyen de prise de photos et d'un smartphone permettant de charger une application de recadrage de photos
- Disposer d'un ordinateur PC ou Mac assez récent avec le navigateur Chrome dernière version, et être à l'aise avec l'usage de ce type de matériel

Les prérequis et le besoin du stagiaire sont évalués de 3 façons :

1/ Via un questionnaire de candidature qui évalue en particulier :

- Le projet du stagiaire (attentes vis-à-vis de la formation, projet professionnel)
- Le niveau du stagiaire en couture : via un quiz, des photos de réalisations du stagiaire en couture, des questions sur son expérience de couture
- La capacité du stagiaire à suivre une formation à distance : quiz sur son niveau informatique, mise en situation sur la plateforme de formation
- Le temps disponible du stagiaire pour voir si la formation est adaptée à sa disponibilité
- Le matériel dont dispose le stagiaire
- Nous demandons également au stagiaire s'il est en situation de handicap.

2/ Via un entretien téléphonique

Nous revenons sur le questionnaire lors de l'entretien téléphonique pour creuser ces différents points et compléter les réponses du stagiaire si besoin.

3/ Éventuellement, via un test de couture

Nous pouvons compléter les deux autres points par un test de couture en cas de doute. Il est demandé au stagiaire de coudre une pièce en suivant un cours vidéo que nous lui fournissons, puis de nous envoyer 4 photos du modèle cousu selon des consignes précises afin que nous puissions l'évaluer.

DURÉE ET RYTHME

La formation se déroule sur **9,5 mois soit 576h** de cours et de pratique.

Formation de 576 heures au total, réparties en 10 modules mensuels (un premier module de 36 heures de formation suivi de 9 modules de 60 heures de formation réparties de la manière suivante : 25 heures de cours interactifs en ligne, 35 heures d'exercices pratiques à distance).

Le temps de travail de l'élève se répartit entre :

- La formation à distance dédiée au visionnage des cours vidéo et masterclass live vidéo et à l'assimilation des connaissances sur la plateforme de formation à distance.
- Le travail pratique personnel. Ce temps de travail personnel se déroule à distance avec l'assistance pédagogique du formateur depuis la plateforme de formation. Il inclut la réalisation des devoirs pratiques et des quizz.

Le temps de travail total de l'élève comprenant le visionnage des cours vidéo, l'acquisition des connaissances et la réalisation du travail pratique personnel est de 15h par semaine, soit 60h mensuelles.

LIEU DE FORMATION Formation à distance

TARIF Le tarif de la formation est 2850€ TTC.

CONTACT

Société Artesane

Adresse : 33 rue du Hameau 75015 PARIS

Mail : formation.reveasoie@artesiane.com

N° de téléphone : 06 65 69 59 52

SIRET : 81455757500036

NDA : 11756024175

DÉLAI D'ACCÈS

La formation est accessible à la date de début de formation indiquée dans votre dossier ou dans votre contrat de formation, dès que votre inscription sera confirmée et que le délai obligatoire lié à votre financement sera observé.

L'inscription doit être finalisée au minimum 15 jours avant le début de la session annuelle qui démarre vers le 20 août (date exacte précisée à l'inscription).

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES À EFFECTUER PAR LE STAGIAIRE

Chaque mois, à chaque module de formation, les stagiaires doivent réaliser les travaux suivants.

1/ Déroulé d'une séquence pédagogique

Les séquences pédagogiques sont organisées par modules mensuels et suivent toutes le déroulé suivant :

- POUR DÉMARRER
 - CONSEIL COACHING : Conseils théoriques d'organisation ou d'anticipation d'une activité professionnelle dans le domaine de la couture
 - BASIQUE À COUDRE : Techniques et exercice de couture « basique » avec mise en pratique optionnelle
- EP1
 - TECHNOLOGIE FIBRES ET TEXTILES : Matière théorique avec QCM d'évaluation obligatoire en ligne
 - HISTOIRE DE LA MODE : Matière théorique avec QCM d'évaluation obligatoire en ligne
 - CONNAISSANCE DES MATÉRIELS : Matière théorique avec QCM d'évaluation obligatoire en ligne
 - DESSIN DE STYLE : Techniques et exercice de dessin de style avec mise en pratique optionnelle
 - PATRONAGE : Techniques et exercice de dessin de style avec mise en pratique optionnelle
- EP2
 - MODÈLE DU MOIS : Techniques et exercice de couture de niveau CAP (vêtement complet) avec mise en pratique obligatoire
 - TECHNIQUES DU MOIS : Techniques et exercice de couture de niveau CAP (vêtement complet ou pièces d'étude) avec mise en pratique optionnelle

Contenu du cursus de formation :

NB : Ce contenu correspond au plan du livre *Passez votre CAP Couture avec Artesane.com*. Il est sous Copyright et droits d'auteur.

2/ Devoir pratique évalué par le formateur attitré

Le stagiaire doit réaliser à chaque module un travail personnel évalué : coudre un vêtement complet (modules 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9), réaliser des exercices de couture (modules 1 et 10).

Des jalons d'évaluations sont mis en place pour suivre l'avancée du stagiaire pour chaque devoir afin de valider le module en cours. Ils sont répartis ainsi :

- Évaluations intermédiaires (détail ci-dessous en 1/a.)
- Évaluation finale (détail ci-dessous en 1/b.)

Le détail des devoirs module par module est décrit en 1/c.

Format des devoirs pratiques

- Évaluation mensuelle sur la base de quiz et d'exercices de mise en pratique évalués par photos prises et envoyées par l'élève à chaque étape ou technique-clé, selon les directives de l'équipe pédagogique.
- Les exercices de mise en pratique doivent obligatoirement être réalisés dans le type de tissu indiqué (fibre et type de tissage identique, grammage proche), dans l'une des tailles fournies pour la formation (du 36 au 48) et dans un coloris suffisamment clair pour permettre l'exploitation des photos par l'équipe pédagogique.

- Les mises en pratique sont évaluées par le professeur attitré de l'élève sous 7 jours maximum suivant l'envoi des photos par l'élève. En cas de non-conformité, des exercices complémentaires peuvent être demandés au stagiaire.

1/ a. Déroulé des travaux et évaluations en distanciel

Une partie du travail personnel est fournie par le stagiaire en distanciel avec l'assistance pédagogique du formateur via la plateforme de formation.

Des jalons intermédiaires d'assistance pédagogique et d'évaluation sont prévus tout au long du travail personnel :

- Le stagiaire fait le point sur son travail personnel avec son formateur à toutes les étapes clés du module (5 à 8 étapes de validation par le formateur par module) via la plateforme de formation. Le formateur évalue et corrige le travail en cours et oriente le stagiaire sur la suite de son travail.
- En plus de ces jalons intermédiaires, le stagiaire peut contacter son formateur à tout moment via le forum de la formation afin d'obtenir une réponse à une question sur son travail ou afin d'être débloqué dans la réalisation de son travail personnel. Il obtient une réponse sous 48h ouvrées maximum.

1/ b. Déroulé de l'évaluation finale

- En fin de mois, le stagiaire rend son devoir final (le modèle cousu complet) à son professeur.
- Le formateur corrige le devoir, le valide ou non conformément aux attendus du référentiel de formation, indique s'il y a des points à refaire. L'évaluation prend en compte les compétences techniques du référentiel du CAP MMVF et la capacité du stagiaire à communiquer et transmettre des informations, qualité essentielle pour le travail en équipe.
- Les devoirs sont réalisés dans des conditions similaires à celles de l'examen : ils réalisent le même type d'exercice qu'à l'examen, et les stagiaires sont évalués selon les mêmes critères que ceux de l'examen.
- Tous les mois, le stagiaire doit faire valider son devoir par le professeur pour passer au module suivant. Sinon, le formateur lui demande de refaire les parties du devoir qui posent problème.
- À l'issue de la formation, les stagiaires recevront une attestation de formation.

1/ c. Détail des devoirs évalués

N° du module	Durée du module en jours	Devoir réalisé	Durée du module en heures	Jalon n°	Contenu du jalon
1	15	Bases de la couture	36h	1	Évaluation : points mains, machine et surjeteuse
2	30	Jupe évasée Ambrosia	60h	2	Jalons intermédiaires : plan de coupe et 8 évaluations d'étapes intermédiaires
				3	Évaluation finale : évaluation de la jupe

3	30	Robe sans manche Yselda	60h	4	Jalons intermédiaires : plan de coupe et 7 évaluations d'étapes intermédiaires
				5	Évaluation finale : évaluation de la robe
4	30	Robe avec manches Eleanora	60h	6	Jalons intermédiaires : plan de coupe et 5 évaluations d'étapes intermédiaires
				7	Évaluation finale : évaluation de la robe
5	30	Chemisier Adelise	60h	8	Jalons intermédiaires : plan de coupe et 6 évaluations d'étapes intermédiaires
				9	Évaluation finale : évaluation du chemisier
6	30	Top raglan Ismérie	60h	10	Jalons intermédiaires : plan de coupe et 5 évaluations d'étapes intermédiaires
				11	Évaluation finale : évaluation Top
7	30	Veste Armélia	60h	12	Jalons intermédiaires : plan de coupe et 7 évaluations d'étapes intermédiaires
				13	Évaluation finale : évaluation de la veste
8	30	Robe doublée Catalina	60h	14	Jalons intermédiaires : plan de coupe et 7 évaluations d'étapes intermédiaires
				15	Évaluation finale : évaluation de la robe
9	30	Short Jillian	60h	16	Jalons intermédiaires : plan de coupe et 5 évaluations d'étapes intermédiaires
				17	Évaluation finale : évaluation du short
10	30	Révisions	60h	18	Pièces d'études ; 4 évaluations

3/ Quiz de connaissances :

- Chaque mois, les stagiaires doivent compléter des quiz sur les connaissances théoriques de la formation.

4/ Auto-évaluation :

- L'auto-évaluation est l'une des composantes du référentiel du CAP MMVF et le stagiaire est évalué lors de l'examen sur sa capacité à s'auto-évaluer.
- Aussi, avant de rendre un devoir, nous demandons au stagiaire d'auto-évaluer son devoir, avant d'obtenir l'évaluation finale par son formateur. Cette auto-évaluation est l'une des composantes de l'évaluation par le formateur.
- Nombre d'auto-évaluations à compléter : 3 à 6 critères d'auto-évaluation par module

MOYENS DE DÉROULEMENT ET D'ASSISTANCE – PERSONNES CHARGÉES D'ASSISTER LE BÉNÉFICIAIRE DE FORMATION

Formation élaborée par Christine CHARLES, gérante de Rêve à Soie, et auteure du livre *Passez votre CAP couture avec Artesane.com* aux éditions Eyrolles.

Suivi pédagogique assuré par une équipe constituée de 5 personnes :

- Carmen Bouchard, couturière indépendante, formatrice et titulaire du CAP MMVF
- Galina Derevenski, professeure de couture, formatrice et titulaire du CAP MMVF
- Marie Giard-Yenga, professeure de couture, formatrice et titulaire du CAP MMVF, du CAP MMVT, et du titre professionnel Fabricants de Vêtements sur mesure
- Aurore Lequesne, professeure de couture, formatrice et titulaire du CAP MMVF, du CAP MMVT et du Titre Professionnel Couturier Retoucheur
- Emilie Sultan, professeure de couture, formatrice et titulaire du CAP couture flou et du Brevet de technicien vêtement création mesure suivie d'une formation styliste-modéliste lingerie corseterie

Chaque stagiaire travaille en autonomie sous le contrôle de l'équipe pédagogique. Ses exercices obligatoires sont évalués individuellement par l'un de ces professeurs assurant le rôle de correcteur qui lui est attribué en début de formation pour toute la durée de la formation.

Les questions des stagiaires posées sur le forum sont traitées collégalement par l'équipe pédagogique avec réponse sous 48 heures ouvrées maximum sauf cas de force majeure.

Les référents de la formation sont :

- Sandra Maciak, référente pédagogique, diplômée du CAP couture flou, BEP Vêtements sur Mesure et accessoires, CAP arts de la broderie, BMA Brevet des Métiers d'art Broderie Or, DTMS Diplôme des Métiers du Spectacle Technique de l'habillement et DMA Diplôme des Métiers d'art Costumier Réalisateur. Elle encadre l'équipe pédagogique.
- Le support technique assuré par Rêve à Soie. Les stagiaires peuvent solliciter une aide du support technique à tout moment via le formulaire accessible ici : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScfEakXU-SygR-umVYYiNxzy_TIYc9UGsoRaFHRrAYs7_hexQ/viewform
- Astrid Jany et Francesca Tocca, référentes administratives. Les stagiaires peuvent solliciter un rendez-vous administratif par mail ou par téléphone à tout moment de la formation via [Calendly](#). Contact : formation.reveasoie@artesiane.com

MOYENS DE DÉROULEMENT ET D'ASSISTANCE – MODALITÉS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Plateforme de formation

Les stagiaires ont accès à la plateforme de formation accessible 24/24 7j/7 contenant les supports de formation, accessible à l'adresse campusformationpro.reveasoie.fr : cours vidéo, documents, schémas, quiz, auto-évaluations, devoirs. La majorité de la formation se déroule en vidéo via des cours tournés dans notre studio de tournage par une équipe de professionnels. Toutes les ressources de la formation sont accessibles via la plateforme.

Modalités d'accompagnement pédagogique

L'accompagnement pédagogique des stagiaires se déroule de la façon suivante :

- En distanciel, les stagiaires sont suivis à distance par leur formateur attitré via la plateforme de formation. Les échanges formateur-stagiaire peuvent avoir lieu en vidéo, en audio ou à l'écrit selon le niveau d'assistance pédagogique requis. Le stagiaire peut contacter l'équipe pédagogique à tout moment sur la plateforme de formation et reçoit une réponse sous 48h ouvrées. En cas d'urgence, le stagiaire peut également contacter le mail suivant : formation.reveasoie@artesiane.com
- Rendez-vous pédagogiques. Le stagiaire fait le point sur son travail personnel avec son formateur attitré 7 à 10 fois par mois. Le formateur évalue et corrige le travail en cours et oriente le stagiaire sur la suite de son travail.
- Forum et tchat. Les stagiaires peuvent échanger à tout moment avec l'équipe pédagogique et les autres stagiaires dans le tchat ou dans le forum voués à cet effet disponibles sur la plateforme de formation 24/24 7j/7. L'équipe pédagogique est disponible aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 et apporte une réponse sous 48h ouvrées maximum sur le forum.
- Masterclasse mensuelle en direct. Une masterclasse en vidéo en direct a lieu chaque mois. Un questionnaire est envoyé aux stagiaires en amont de la masterclasse pour qu'ils puissent poser leurs questions et préparer la masterclasse. Durant la masterclasse, les stagiaires peuvent poser toutes leurs questions et le formateur y répond en live. C'est un temps d'échange en direct pour clarifier des notions. Ces masterclasses, dont le suivi est facultatif, seront disponibles en "replay" accessibles par l'élève quand il/elle le souhaite pendant toute la durée de sa formation pour le cas où il ne pourrait pas être présent au moment de sa diffusion.

Suivi de l'assiduité du stagiaire

L'assiduité des stagiaires est suivie tout au long de la formation et une procédure est en place pour assurer un suivi régulier des stagiaires.

1/ Entrée en formation

Les premiers jours de la formation, notre responsable administrative s'assure de la première connexion des stagiaires à la plateforme et de l'entrée en formation via un tableau de suivi des connexions.

En cas de souci technique, elle assiste le stagiaire pour faciliter sa connexion à la plateforme, par mail ou téléphone.

2/ Respect des jalons pédagogiques

Tout au long de la formation, le stagiaire doit ensuite suivre les jalons pédagogiques précis car chaque module de la formation a une date de début, une durée en jours et une date de fin, ainsi que des jalons intermédiaires.

La responsable administrative s'assure, tout au long de la formation, que ces jalons sont respectés, via des tableaux de suivi des assiduités et des retards.

3/ Procédure de relance

Toutes les semaines, notre responsable administrative consulte les tableaux de suivi des stagiaires en retard sur leur module et suit la procédure de relance en cas de retard. La procédure est la suivante :

- Avant la fin du module, afin de prévenir les retards, les stagiaires reçoivent des mails automatiques pour les prévenir de la fin prochaine du module et les inviter à finaliser rapidement leur module.

- Si le stagiaire n'a pas terminé son module à la date requise, le stagiaire reçoit par mail des relances automatiques.
- Au-delà de 25 jours de retard, nous contactons le stagiaire par mail ou via un rendez-vous téléphonique afin d'échanger sur sa situation afin de :
 - Décider d'un aménagement du rythme de formation pour lui permettre de rattraper le retard.
 - Décider d'une interruption de formation avec ou sans cas de force majeure en cas d'incapacité à rattraper son retard.
- Tout au long de la procédure, la responsable pédagogique est tenue informée de la situation et donne son point de vue pédagogique sur la capacité du stagiaire à continuer la formation et rattraper son retard.

Suivi administratif

Notre service administratif assure le suivi administratif des stagiaires en amont et tout au long de la formation.

- Les stagiaires peuvent contacter la responsable administrative à tout moment par mail à l'adresse formation.reveasoie@artesiane.com, hotline disponible aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30. Une réponse leur est apportée sous 48h ouvrées maximum.
- Les stagiaires peuvent prendre un rendez-vous téléphonique avec la responsable administrative à tout moment via [Calendly](#)
- Rendez-vous disponibles du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 puis de 14h30 à 16h.

Assistance technique

Les stagiaires peuvent contacter l'assistance technique à tout moment via le formulaire [assistance technique](#), une réponse est apportée par mail sous 48h ouvrées maximum.

Hotline disponible au 06 65 69 59 52 aux horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

PÉRIODE D'IMMERSION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Dans le cadre de sa formation, le stagiaire peut effectuer une période d'immersion en milieu professionnel d'une durée minimale d'une semaine, au sein d'une structure exerçant une activité en lien direct avec le domaine enseigné, qu'il s'agisse d'un atelier (de couture, broderie, retouche...), d'une maison de couture, d'une boutique de prêt-à-porter ou de tout autre lieu pertinent au regard des compétences visées par le référentiel de certification.

Conformément à l'article L. 124-5 du Code de l'éducation, la durée cumulée des stages effectués par un même stagiaire au sein d'un même organisme d'accueil ne peut excéder six mois par année d'enseignement. Au-delà de ce plafond, la poursuite de l'immersion suppose un changement de structure d'accueil ou s'inscrit dans une nouvelle année d'enseignement.

Cette période a pour objet de permettre au stagiaire de mettre en application les savoirs et savoir-faire acquis durant la formation, de se confronter aux exigences du milieu professionnel et d'enrichir son parcours d'une expérience concrète.

Durées minimales exigées pour la présentation à l'examen

Selon le diplôme préparé et le parcours professionnel antérieur du stagiaire, une durée minimale de période de formation en milieu professionnel est réglementairement exigée pour se présenter aux épreuves. Cette durée n'est pas nécessairement à accomplir au sein d'une seule et même entreprise : les périodes peuvent être morcelées, dès lors que leur cumul atteint le seuil réglementaire et qu'elles s'inscrivent dans les trois années précédant la session d'examen.

À titre indicatif, et sous réserve de l'évolution des textes en vigueur :

Pour les CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou et Vêtement Tailleur, le règlement national d'examen **rend facultatif** la période de formation en milieu professionnel pour les candidats individuels. Vous avez toutefois la possibilité de réaliser un stage conventionné, ce que nous vous conseillons.

Modalités de dispense au titre d'une expérience professionnelle préexistante

Le stagiaire peut être dispensé, en tout ou partie, de la période de formation en milieu professionnel lorsqu'il justifie d'une expérience professionnelle équivalente dans le secteur du diplôme préparé. Cette expérience peut indifféremment prendre la forme :

- d'une activité indépendante exercée sous le régime de la micro-entreprise ou d'une autre forme juridique d'entreprise individuelle ;
- d'une activité salariée, à temps plein ou à temps partiel, exercée dans le cadre d'un contrat de travail ;
- d'une activité d'enseignement dispensée dans le champ de compétences visé par le diplôme ;
- de toute autre forme d'activité professionnelle régulière, dûment attestée, exercée dans le secteur concerné.

Le stagiaire produit, à l'appui de sa demande de dispense, les pièces probantes attestant de la durée et de la nature de cette expérience : contrat de travail accompagné de bulletins de salaire, extrait Kbis ou avis de situation Insee pour les travailleurs indépendants, attestations délivrées par les structures d'accueil ou les établissements d'enseignement, déclarations de chiffre d'affaires, ou tout autre document probant.

Les modalités précises de dispense relèvent de la réglementation propre à chaque diplôme et de l'appréciation souveraine des services académiques saisis du dossier d'inscription. L'organisme de formation accompagne le stagiaire dans la constitution de son dossier de demande de dispense, sans pouvoir en garantir l'issue.

Modalités pratiques

Le stagiaire est responsable de la recherche de sa structure d'accueil. L'organisme de formation l'accompagne dans cette démarche par la mise à disposition de ressources méthodologiques et, le cas échéant, par la mobilisation de son réseau

partenaire. Chaque période d'immersion fait l'objet d'une convention tripartite signée entre le stagiaire, la structure d'accueil et l'organisme de formation. Lorsque la période d'immersion est fractionnée entre plusieurs structures, une convention distincte est établie pour chacun des stages. À l'issue de l'expérience, un bilan pédagogique est transmis à l'équipe d'Artesane.

TAUX D'OBTENTION DES CERTIFICATIONS PRÉPARÉES

Le taux d'obtention des élèves ayant répondu à l'enquête à froid annuelle est de 97% de réussite à l'examen du CAP MMVF.

La moyenne générale à l'examen des répondants est de 15,06/20 à l'EP1 et 15,19/20 à l'EP2.

Taux d'insertion : 26% de nos stagiaires ont une activité professionnelle en couture (Données janvier 2026)

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Notre formation prépare aux épreuves **EP1** et **EP2** du CAP Métiers de la Mode Vêtement Flou, correspondant aux blocs 1 et 2 (RNCP37245BC01 et RNCP37245BC02) de la certification inscrite au [RNCP 37245](#) :

- RNCP37245BC01 - Analyse d'exploitation de données esthétiques et techniques
- RNCP37245BC02 - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un vêtement

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes. Les blocs de compétence non validés peuvent être repassés à la session suivante d'examen. Les notes des blocs de compétence validés sont conservées d'une session à l'autre. Il est possible de passer l'examen sous sa forme globale (tous les blocs en une seule session) ou progressive (passage des blocs en plusieurs sessions sur 5 ans maximum).

Nous rappelons que le passage de l'examen peut nécessiter selon les profils de candidats le passage d'épreuves dites générales, correspondant aux blocs suivants : RNCP37245BC03 – Français – Histoire-géographie-enseignement moral et civique, RNCP37245BC04 – Mathématiques et physique-chimie, RNCP37245BC05 – Éducation physique et sportive, RNCP37245BC06 – Prévention-santé-environnement. Notre formation ne prépare pas aux blocs précédemment mentionnés.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLE

Il n'existe pas d'équivalence de diplôme ni de passerelle. Ce diplôme est aussi accessible via la VAE selon les modalités définies par le Ministère de l'Education Nationale.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Le titulaire du diplôme du CAP Métiers de la mode - Vêtement Flou trouve des débouchés dans des entreprises très diversifiées (PMI, PME, entreprises artisanales, grandes entreprises), ayant une production :

- Prêt-à-porter, moyen et haut de gamme.
- Couture / Haute couture,
- Productions artisanales

Il exerce ses compétences professionnelles en qualité d'opérateur de fabrication. Les emplois concernés par le CAP Métiers de la mode – Vêtement Flou sont des emplois d'opérateurs de fabrication dont les activités principales sont liées à la réalisation de vêtements.

Vous pouvez par la suite vous tourner vers des formations complémentaires en vue des métiers de couturier(e) tailleur(euse), styliste ou modéliste. Pour en savoir plus, voir la page de l'ONISEP dédiée à ce diplôme et notamment la section « Poursuites d'études » et « Que deviennent les apprenants après cette formation ? ». Il est aussi possible de consulter dans un Centre d'Information et d'Orientation le livre « Les métiers de la mode et du luxe ».

LIBELLÉ DE LA CERTIFICATION PRÉPARÉE

Certification nationale enregistrée au répertoire national de la certification professionnelle sous le numéro RNCP37245 intitulée « CAP - Métiers de la mode vêtement flou ».

NOM DU CERTIFICATEUR

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse – SIRET 11004301500012

DATE DE PUBLICATION DE LA FICHE 17-01-2023

DATE DE DÉBUT DES PARCOURS CERTIFIANTS 01-09-2021

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA CERTIFICATION 31-08-2026

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter à formationpro@artesane.com afin que nous échangions ensemble pour vous proposer des modalités adaptées. Vous pouvez également consulter notre [politique d'accessibilité pour les PSH](#).

Notre plateforme est adaptée aux personnes ayant un handicap visuel (modifier la taille et la police de caractère, modifier les couleurs).

Des financements, des aides et des accompagnements spécifiques sont possibles via les organismes avec lesquels nous sommes en relation comme l'AGEFIPH.

L'examen de certification à passer à la fin de cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Des modalités adaptées peuvent être mises en place, sur accord de votre rectorat de rattachement (à voir directement avec votre académie lors de votre inscription en candidat libre).

MODALITÉS DE SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire a l'obligation de s'inscrire en candidat libre à l'épreuve du CAP Métiers de la Mode Vêtement flou. L'inscription se fait en ligne sur le site Cyclades, une fois par an, généralement entre les mois de novembre et décembre, pour un passage de l'épreuve entre le mois de mai et le mois de juin suivant, suivant l'académie d'inscription.

Nous informons le stagiaire des dates d'inscription à l'examen et leur rappelons que l'inscription est obligatoire. Un tutoriel d'inscription au CAP Métiers de la Mode Vêtement flou sera fourni en début de formation aux stagiaires, et nous nous tenons à la disposition des stagiaires pour les accompagner dans leur inscription.

Le stagiaire est également informé durant sa formation des modalités de passage du diplôme. Il recevra également une convocation de son académie d'inscription qui l'informera des dates, heures et lieux de passage du diplôme.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est accessible ici :

<https://formation.artesane.com/local/staticpage/view.php?page=reglement>

Pour tout réclamation, vous pouvez envoyer un email à formation.reveasoie@artesane.com.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Module 1 - Les indispensables avant de démarrer - Durée : 15 jours

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	31h	Apprentissage des notions de base : matériel, organisation au poste de travail, préparation de la matière, lectures des documents techniques/apprendre à lire une gamme de montage, points main, machine et surjeteuse, bases de la technologie textile, bases du dessin de mode - dessin de style, base de patronnage, base de la coupe.
Auto-évaluation	0h40	Vérification de l'acquisition des notions de base : matériel, organisation au poste de travail, préparation de la matière, lectures des documents techniques.
Travail personnel	3h	Réalisation de points à la main, à la machine à coudre et à la surjeteuse
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	36h	

Contenu pédagogique du module

Connaissances théoriques	Savoir-faire pratiques	Cahier des charges et gamme de montage
Bases de la technologie textile <i>Cours obligatoire</i>	Bases de la coupe <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Bien aborder un cahier des charges <i>Cours obligatoire</i>
Bases du dessin de mode - dessin de style <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Bases de la couture main <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire</i>	Apprendre à lire une gamme de montage <i>Cours obligatoire</i>
Bases de patronnage <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Bases de la couture machine <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire</i>	

Module 2 - La Jupe évasée Ambrosia (septembre) - Durée : 1 mois

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation et travail personnel	43h	Apprentissage des techniques de réalisation de la jupe Ambrosia Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Modèle du mois	15h	Réalisation de la jupe évasée Ambrosia
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	60h	

Contenu pédagogique du module

Pour démarrer	EP1	EP2
Conseil coaching : Organiser son temps en espace <i>Cours obligatoire</i>	Technologie fibres et textiles : Sergé de coton uni <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Modèle du mois : Jupe évasée Ambrosia <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire (attention exercice long)</i>
Basique à coudre : Jupe droite simple <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Histoire de la mode : Antiquité gréco-romaine <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 1 : Série de plis parallèles symétriques <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Connaissance des matériels : Aperçu des machines industrielles <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 2 : Plis semi-piqués <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Dessin de style : Jupe et angles de vue <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Technique 3 : Plis religieuse <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Patronnage : Modifications de longueur et industrialisation d'un patron <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	

Module 3 - La robe sans manches Yselda (octobre) - Durée : 1 mois

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation et travail personnel	38h	Apprentissage des techniques de réalisation de la robe sans manches Yselda Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Modèle du mois	20h	Réalisation de la robe sans manche Yselda
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	60h	

Contenu pédagogique du module

Pour démarrer	EP1	EP2
Conseil coaching : Résister au stress qui monte à l'inscription <i>Cours obligatoire</i>	Technologie fibres et textiles : Toile de lin et titrage des fils <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Modèle du mois : Robe sans manches Iselda <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire (attention exercice long)</i>
Basique à coudre : Robe 3 trous <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Histoire de la mode : Moyen Âge <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 1 : Surpiqûres décoratives et fermeture bride/bouton <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Connaissance des matériels : Principe du point droit 301 (piqueuse plate) <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 2 : Biais à cheval <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Dessin de style : Robe sans manches et aisances d'un modèle <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Technique 3 : Passementerie et poche invisible <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>

	<p>Patronnage : Modifications d'encolure et d'emmanchure <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>	
--	--	--

Module 4 – la robe avec manches Eleanora (novembre) - Durée : 1 mois

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation et travail personnel	23h	Apprentissage des techniques de réalisation de la robe avec manches Eleanora Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Modèle du mois	35h	Réalisation de la robe avec manches Eléanora
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	60h	

Contenu pédagogique du module

Pour démarrer	EP1	EP2
<p>Conseil coaching : Gagner en précision et en endurance <i>Cours obligatoire</i></p>	<p>Technologie fibres et textiles : Viscose imprimée et poids des tissus <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i></p>	<p>Modèle du mois : Robe avec manches Eleonora <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire (attention exercice long)</i></p>
<p>Basique à coudre : Robe à manches courtes et encolure carrée <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>	<p>Histoire de la mode : Renaissance <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i></p>	<p>Technique 1 : Poche plaquée élastiquée taille avec élastique piqué <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>
	<p>Connaissance des matériels : Enfilage et réglages de la piqueuse plate <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i></p>	<p>Technique 2 : Poche plaquée doublée à rabat <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>

	Dessin de style : Manches, surépaisseurs et ombres <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Technique 3 : Poche à soufflet boutonnée <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Patronnage : Poches <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	

Module 5 – Le chemisier Adeline (décembre) - Durée : 1 mois

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation et travail personnel	38h	Apprentissage des techniques de réalisation du chemisier Adeline Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Modèle du mois	20h	Réalisation du chemisier Adeline
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	60h	

Contenu pédagogique du module

Pour démarrer	EP1	EP2
Conseil coaching : Chouchouter son atelier <i>Cours obligatoire</i>	Technologie fibres et textiles : Variantes d'armure toile, teinture en fil et entoilages thermocollants <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Modèle du mois : Chemisier Adeline <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire (attention exercice long)</i>
Basique à coudre : Blouse boutonnée et fentes latérales <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Histoire de la mode : XVIe siècle baroque <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 1 : Fente indéchirable <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>

	Connaissance des matériels : Ergonomie et sécurité de la piqueuse plate <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 2 : Fente passepoilée <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Dessin de style : Cols et poignets, principes de couleurs <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Technique 3 : Fente avec patte capucin <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Patronnage : Croisure et patte de boutonnage, élément resserrant un bas de manche <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	

Module 6 - le top raglan Ismérie (janvier) - Durée : 1 mois

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation et travail personnel	33h	Apprentissage des techniques de réalisation du Top raglan Ismérie Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Modèle du mois	25h	Réalisation du Top raglan Ismérie
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	60h	

Contenu pédagogique du module

Pour démarrer	EP1	EP2
---------------	-----	-----

<p>Conseil coaching : Préparer l'avenir (1re partie) <i>Cours obligatoire</i></p>	<p>Technologie fibres et textiles : Soie, armure satin et crêpe <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i></p>	<p>Modèle du mois : Top raglan Ismérie <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire (attention exercice long)</i></p>
<p>Basique à coudre : Top kimono élastiqué <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>	<p>Histoire de la mode : XVIIIe siècle rococo <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i></p>	<p>Technique 1 : Col à plat (dit "Claudine"), abats/volants et pressions à coudre <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>
	<p>Connaissance des matériels : Pieds presseurs, accessoires et conseils d'utilisation de la piqueuse plate <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i></p>	<p>Technique 2 : Col volanté froncé <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>
	<p>Dessin de style : Couleurs (suite), symétries et asymétries <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>	<p>Technique 3 : Col à revers <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>
	<p>Patronnage : Parementure et patte de boutonnage avec parementure à même <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>	

Module 7 - la veste Armélia (février) - Durée : 1 mois

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation et travail personnel	33h	Apprentissage des techniques de réalisation de la veste Armélia Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Modèle du mois	25h	Réalisation de la veste Armélia

Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	60h	

Contenu pédagogique du module

Pour démarrer	EP1	EP2
Conseil coaching : Préparer l'avenir (2e partie) <i>Cours obligatoire</i>	Technologie fibres et textiles : Laine, variantes de l'armure sergé et rubanerie <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Modèle du mois : Veste Armélia <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire (attention exercice long)</i>
Basique à coudre : Blouson bombers <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Histoire de la mode : Révolution française et XIXe siècle <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 1 : Faux ourlet <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Connaissance des matériels : Principe de surfil/surjet 504 <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 2 : Fente avec sous-patte et ourlet en onglet <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Dessin de style : Planches tendance, modèles et motifs d'inspiration <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Technique 3 : Superposition d'un bavolet dos doublé <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Patronnage : Création d'un enforme de jupe <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	

Module 8 – la robe doublée Catalina (mars) - Durée : 1 mois

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	38h	Apprentissage des techniques de réalisation de la robe doublée Catalina Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode

Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Travail personnel	20h	Réalisation de la robe doublée Catalina
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	30h	

Contenu pédagogique du module

Pour démarrer	EP1	EP2
Conseil coaching : Connaître et organiser ses tissus <i>Cours obligatoire</i>	Technologie fibres et textiles : Fibres artificielles et synthétiques et choix d'une doublure <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Modèle du mois : Robe doublée Catalina <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire (attention exercice long)</i>
Basique à coudre : Jupe doublée <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Histoire de la mode : XXe siècle (jusqu'à 1945) <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 1 : Doublure de jupe boule <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Connaissance des matériels : Réglage et sécurité de la surfileuse-raseuse <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 2 : Doublure partielle de veste <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Dessin de style : Ondulations des évasés, fronces et bouffants <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Technique 3 : Doublure totale de veste <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Patronnage : Création d'une découpe, pivot de pince de poitrine et industrialisation (suite) <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	

Module 9 – Short Jillian (avril) - Durée : 1 mois

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation et travail personnel	40h	Apprentissage des techniques de réalisation du short Jillian Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Modèle du mois	18h	Réalisation des pièces d'étude
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	60h	

Contenu pédagogique du module

Pour démarrer	EP1	EP2
Conseil coaching : Élargir son horizon <i>Cours obligatoire</i>	Technologie fibres et textiles : Étiquetage et codes d'entretien textile <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Modèle du mois : Short Jillian <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire (attention exercice long)</i>
Basique à coudre : Jupe-culotte taille élastiquée <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Histoire de la mode : Depuis 1945 <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 1 : Poche passepoilée à rabat <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Connaissance des matériels : Matériel professionnel de repassage / pressage <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 2 : Poche large (ou poche dite "raglan") <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
	Dessin de style : Motifs, plis et drapés <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Technique 3 : Poche paysanne <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>

	Patronnage : Ceinture, création de plis et industrialisation <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	
--	---	--

Module 10 – Révisions (mai) - Durée : 1 mois

Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	30h	Lecture des documents techniques des pièces d'étude Préparation du patron et de la matière des pièces d'étude Apprentissage des techniques de réalisation des pièces d'étude Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de style, histoire de la mode
Quizz et auto-évaluation	0h40	Quizz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de style, histoire de la mode Auto-évaluation des modèles cousus
Travail personnel	28h	Réalisation des pièces d'étude Réalisation d'une épreuve blanche
Masterclasse en direct	1h20	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
Total	60h	

Contenu pédagogique du module

Pour démarrer	EP1	EP2
Conseil coaching : Préparer l'avenir (3e partie) <i>Cours obligatoire</i>	Technologie fibres et textiles : Jersey et autres mailles <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Révisions : Aborder la lecture du cahier des charges, conseils pour la phase de coupe, pour la phase de montage (exemple sujet 2017) <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>
Révisions : Faire le point sur ses acquis techniques, se mettre dans les conditions de l'examen <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i>	Histoire de la mode : Grands créateurs du XXe siècle <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i>	Technique 1 : Coutures spécifiques (renforcée, nervure, sur champ, rabattue, parisienne, anglaise) <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire</i>

	<p>Connaissance des matériels : Classification des points <i>Cours obligatoire</i> <i>Quiz obligatoire</i></p>	<p>Technique 2 : Patte polo simple <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire</i></p>
	<p>Dessin de style : Rendu de matières <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>	<p>Technique 3 : Patte polo avec capucin <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire</i></p>
	<p>Patronage : Mesures du buste, aisances, relation entre mesures du corps et forme d'un patron <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique optionnelle</i></p>	<p>Technique 4 : Ceinture de jupe à patte de boutonnage <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire</i></p>
		<p>Technique 5 : Fente rabattue surpiquée de bas de jupe <i>Cours obligatoire</i> <i>Mise en pratique obligatoire</i></p>